

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS)

Samedi 15 mai de 10 h à 12 h en mairie

Thierry COLAS, Adjoint au Maire

Prendre rendez-vous avant le vendredi midi au 02 98 37 37 37.

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 30 avril

2021

n° 2104

Jusqu'au 3 mai, sous couvert de nouvelles annonces gouvernementales :

Mesures gouvernementales

- **Couvre-feu** entre 19 h et 6 h.
- Déplacements autorisés en journée dans un rayon de **10 km**. Veuillez vous munir d'un justificatif de domicile ou d'une attestation.
- Déplacement interdit au-delà de 10 km du domicile sauf motif impérieux avec attestation.
- **Pratique sportive** : toute activité sportive individuelle dans l'espace public (dont les parcs, forêts...) dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile est autorisée. La distanciation physique de 2 m doit être observée. Les rassemblements dans l'espace public de plus de 6 personnes sont interdits. La pratique sportive dans les équipements sportifs de plein air est autorisée avec protocoles sanitaires renforcés et dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée.
- **Fermeture des commerces non-essentiels**. Retrouvez la liste des commerces autorisés à ouvrir sur le site internet du gouvernement.

AJUSTEMENTS DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

- La **mairie est ouverte aux horaires habituels**. Privilégiez les appels et les rendez-vous téléphoniques dans la mesure du possible. Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, merci de privilégier les demandes en ligne sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de Brest Métropole dans la rubrique « Autorisations d'urbanisme ».
- La **Guilthèque est ouverte aux horaires habituels**. Le service de « prêt(s) à emporter » est maintenu pour toute personne qui en fait la demande. Les conditions d'accès sont les suivantes : port du masque obligatoire dès 11 ans, désinfection des mains obligatoire, respect de la distanciation, application d'une jauge maximum de personnes présentes en même temps dans la médiathèque. Le travail et la consultation sur place sont possibles dans le respect des gestes barrières.
- Le **marché hebdomadaire est maintenu** le jeudi après-midi.
- La **collecte des déchets est maintenue** dans les conditions habituelles.
- L'**aire de stockage des déchets verts de la zone de Kérébars est ouverte** aux horaires habituels.
- **Bâtiments publics fermés** : les équipements sportifs couverts et clos, les vestiaires sportifs et clubs houses, les locaux associatifs.
- **Port du masque obligatoire de 8 h le matin à minuit** dans les lieux clos recevant du public et dans la zone allant de la RD5, à la rue de Kermonfort, la rue de la source, la rue de la Gare et couvrant tout le centre-ville de Guilers, abords du gymnase de Pen ar C'hoat y compris le parking de l'école Pauline Kergomard et au niveau du collège Croas ar Pennoc (sauf exception : activité physique ou sportive,

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 1^{er} mai faire le 15.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)
SAMU : 15 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78 / **Taxi Guilers Enzo** : 06 81 14 18 19 / **Taxi Laurent** : 06 74 22 91 88



Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme)** : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

La mairie vous informe



Agenda

Jeudi 6 mai

A partir de 14 h - Place de la Libération - Marché

Etat civil

Naissance :

LE GUILLOU Isaac

Décès :

DERRIEN Marie Françoise (90 ans)

Elections



Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 14 mai** pour voter aux élections régionales et départementales **du 20 juin et du 27 juin 2021**. 2 possibilités : en mairie ou en ligne (<https://www.service-public.fr/>)

Dans tous les cas, il vous sera demandé :

- Une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité (recto verso). Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papier français : pièce d'identité d'origine récente (passeport ou titre de séjour + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)).
- Un justificatif de domicile.

Chaque électeur a la possibilité de vérifier sa situation électorale via le site internet <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>. En cas de problème, contactez votre dernière commune d'inscription ou déposez une demande d'inscription sur le site ou à la mairie du domicile.

Renseignements au service élections.

Vaccination

Les centres de vaccination ouverts sur le secteur :

- ARENA Brest : 02 98 14 51 43 ou plateforme DOCTOLIB
- HIA CLERMONT TONNERRE BREST : plateforme DOCTOLIB
- CENTRE CULTUREL SAINT RENAN : 02 57 18 00 61 ou plateforme KELDOC.

La vaccination est autorisée pour les personnes de plus de 55 ans dans les centres de vaccination et auprès des médecins et pharmaciens.

Pour faciliter la prise de rendez-vous, vous pouvez vous connecter sur le site <https://vitemadose.covidtracker.fr> pour avoir des informations sur les centres de vaccination ayant des créneaux disponibles.

Accueil fiscal

Pendant la période de déclaration des revenus, le centre des finances publiques de Brest, situé au 8 rue Duquesne, continue d'assurer un accueil fiscal sans rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h et sur rendez-vous de 13 h à 16 h sauf le mercredi.

Des accueils de proximité sont également accessibles sur rendez-vous :

- à Brest (France services - Keredern) : le 5 mai, le 19 mai, le 2 juin et 16 juin après-midi de 14 h à 17 h;
- à Bohars (Salle Kernévez - Bibliothèque Les Feuillantines - Bohars) : le 6 mai, le 20 mai, le 3 juin et le 17 juin après-midi de 14 h à 17 h
- à Plouzané (Mairie, place de la République) : le 7 mai, le 21 mai, le 4 juin et le 18 juin matin de 9 h à 12 h.

Les rendez-vous peuvent être pris :

- par téléphone : 0 809 401 401 (appel non surtaxé)
- par internet sur le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) rubrique "contact" : <https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts>

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 30 avril, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



La mairie vous informe

Don du sang



La prochaine collecte se déroulera le lundi 3 mai dans la salle Gauguin (sous la mairie), de 14 h à 18 h.

Afin d'éviter les temps d'attente et d'accueillir les donateurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles, inscrivez-vous, même jusqu'à la dernière minute sur le site dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Rdv en ligne » ou sur l'application « Don de sang ».

N'hésitez pas, les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières seront respectés. Portez un masque, le cas échéant l'EFS pourra vous en fournir un. Une collation sera offerte à l'issue du don et il faut ne surtout pas venir à jeun. Une pièce d'identité sera exigée pour un premier don.

En ces temps de pandémie, la solidarité doit nous guider, prenez une résolution : venez donner votre sang ! Le don de sang est irremplaçable, ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an.

Collecte des déchets et déchèteries



En raison des jours fériés du mois de mai, l'organisation de la collecte des déchets et les horaires des déchèteries sont modifiés :

Pour les déchèteries :

- Samedi 1^{er} mai : les déchèteries seront fermées
- Samedi 8, jeudi 13 et lundi 24 mai : les déchèteries seront ouvertes selon les horaires du dimanche.

Pour la collecte des déchets :

- Jeudi 13 mai, pas de collecte. Les collectes sont décalées au jour suivant, jusqu'au samedi 15 mai.
- Lundi 24 mai, pas de collecte. Les collectes sont décalées au jour suivant, jusqu'au samedi 29 mai.

Conciliateur de justice



Les permanences du conciliateur de justice ont repris les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 9 h à 12 h, sur RDV à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37. Prochaine permanence le **lundi 3 mai 2021**.

Vous pouvez également effectuer une saisine en ligne sur le site <https://www.conciliateursdefrance.fr/> ce qui permet de communiquer au conciliateur les éléments du dossier avant le premier RDV.

C.C.A.S.

Les aînés bougent à Guilers



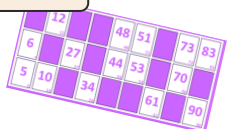
Le C.C.A.S. propose chaque mercredi jusqu'à fin juin, une séance de sport adapté réservée à nos aînés de 9 h à 10 h, au boulodrome dans le respect des gestes barrières.

Sur inscription en mairie, le nombre de places est limité.

Loto à distance

Le loto à distance arrive à son terme, les gagnants seront contactés par téléphone pour les convier à la remise des lots qui se tiendra le jeudi 6 mai en mairie à 11h30.

Merci pour votre participation.



Attestations fiscales

Les attestations fiscales ont été transmises par mail le 12 avril. Pour la déclaration de revenus 2021, les frais de garde de l'année civile 2020 peuvent être déduits par les familles ayant des enfants de moins de 6 ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Elles concernent donc les enfants nés en 2014 ou après. Si vous ne l'avez pas reçue, contactez la mairie.

Inscriptions scolaires

La campagne d'inscriptions scolaires des écoles publiques pour l'année 2021-2022 ont débuté. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site de la ville : <http://www.mairie-guilers.fr/ville-de-guilers/demarches-administratives/inscriptions-scolaires>. Les deux formulaires (dossier d'inscription et dossier périscolaire) sont à compléter numériquement et à transmettre par mail à periscolaire@mairie-guilers.fr accompagnés de toutes les pièces complémentaires demandées (copie du livret de famille, justificatif de domicile, copie des pages de vaccinations du carnet de santé...). Les familles seront ensuite recontactées par téléphone par le service scolaire qui leur confirmera leur école de secteur et leur indiquera la suite de la procédure. Pour les familles ne disposant pas d'outil informatique, des dossiers papier sont disponibles à l'accueil de la mairie. Les enfants nés en 2019 n'étant pas prioritaires, leur inscription sera étudiée, par le directeur de l'école, en fonction des places restantes. Un dossier doit toutefois être complété.

Menus de la cantine du 3 au 7 mai

Lundi	Mardi
Salade à l'emmental* (tomates, emmental, salade) Quinoa aux légumes façon risotto** (lait de coco, champignons, courgettes, tomates) Ananas	Pain* Salade cœur de Palmier** (cœur de palmier, maïs, salade, tomates) Filet mignon aux herbes VOF Gratin dauphinois Yaourt au sucre de canne*
Jeudi	Vendredi
Maïs au chèvre Poisson frais sauce chorizo Riz pilaf Kiwi*	Carottes râpées aux olives* Pilon de poulet Salsifis à l'ail Yaourt vanille au lait entier*

* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable

Urbanisme / voirie

Signalement d'un incident sur le domaine public

Vous êtes attentif au cadre de vie de votre quartier ou de votre ville, aidez-nous à en prendre soin ! Brest métropole propose un outil partagé entre la mairie et Brest métropole pour faire remonter les demandes des administrés sur les problèmes de voirie, d'entretien des espaces verts, de l'éclairage de rue, d'eaux pluviales et de propretés/tags. Pour tout signalement, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la mairie de Guilers, dans la rubrique « Accès rapide » et cliquez sur « [Signalez-nous un problème](#) ». Vous pourrez alors alerter les services de la collectivité en identifiant le problème, en le localisant sur une carte et en ajoutant une éventuelle photo. Vous serez invité à vous identifier afin de pouvoir être rappelé par les services concernés.



Dépôt sauvage sur le domaine public



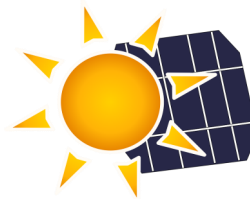
Les conteneurs enterrés sont présentés comme l'avenir de la gestion des déchets, notamment de par leur intégration dans le paysage. Néanmoins, il subsiste encore de nombreux sacs poubelles déposés de manière intempestive aux abords des conteneurs.

Nous vous rappelons, comme mentionné sur l'avertissement affiché au droit des plateformes, que tout dépôt d'encombrants et/ou de déchets, y compris en sacs hermétiquement fermés ou en vrac, est strictement interdit sur la voie publique et passible

d'un enlèvement d'office, facturés 205,71 € en cas d'identification du responsable.

Dans un souci d'amélioration de l'espace public, nous comptons sur votre vigilance future.

Installation de panneaux photovoltaïques



Dans le domaine de l'installation de panneaux photovoltaïques, nous assistons à une recrudescence des arnaques commerciales.

Une société sévit sur notre territoire, qui propose des installations surdimensionnées et qui n'a pas le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Or le label RGE est une condition indispensable pour bénéficier des

aides de l'Etat (Ma prime rénovation, ANAH, ECOPTZ, CEE), de Brest métropole (via Tinergie solaire), etc...

La liste des professionnels RGE est consultable sur le site : <https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>.

Généralement, pour les logements, la puissance installée est voisine de 3 KWc pour de la vente sur le réseau (avec ou sans autoconsommation) et de 1 KWc pour de l'autoconsommation uniquement.

Pour tout conseil, n'hésitez pas à contacter Tinergie (service public gratuit neutre et indépendant de la rénovation énergétique) au 02.98.33.20.09 (<https://tinergie-brest.fr/Solaire>).

Médiathèque

Exposition



Du 5 mai au 30 juin
Exposition de peintures
« Heureux qui, comme Ulysse,
a fait un beau voyage... »
de Ludovic Coué

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque.

Vie associative

Partage



L'association recherche des vêtements enfants dès le 1^{er} âge suite aux nombreuses sollicitations de jeunes mamans. La Boutik' sera fermée les samedis 1^{er} et 8 mai. Renseignements auprès de la présidente, Mme

DAHROUGE 06 69 92 92 83.

Centre socioculturel l'Agora

Le centre socioculturel L'Agora souhaite maintenir un lien avec vous, pendant sa fermeture liée au contexte sanitaire, c'est pourquoi nous nous adaptons au 3^{ème} confinement.

Ce qui continue de fonctionner :

- une permanence administrative,
- une veille et une écoute téléphonique,
- un soutien aux personnes isolées et vulnérables,
- propositions d'activités et d'animations hebdomadaires (Bricol'en famille),
- une aide informatique sur rendez-vous,
- drive ou une livraison à domicile des jeux de la ludothèque Yakajouer.

Ce qui a lieu en complément :

- permanence en visio le jeudi après midi (16 h - 17 h) en accès libre : temps de convivialité / goûter en ligne,
- accès, sur rendez-vous, au point informatique à la cybercommune afin de dépanner ponctuellement les familles lors de cette période de télétravail.

Ce qui ne peut plus, temporairement, avoir lieu :

- les activités enfants : bricol'piou, surfonantes et anglais,
- les rencontres avec les guilériens dans une démarche de questionnement de la population quant au renouvellement du projet social de la structure.

Plus d'infos au 02 98 07 55 35



Les Flamboyants

Programme du mercredi 5 mai

Thème : « Le printemps est arrivé ! »

3/4 ans : balade à la forêt des comestibles, semons et plantons (si vous avez des graines, amenez-les !) et création de jolies bestioles.

5 ans : les fleurs du jardin, les fleurs des bois, création de fleurs, les abeilles et le miel.

6/8 ans : Ma fleur à déguster, mon petit jardin, balade au bois et bataille nature.

9/12 ans : on plante, on jardine !, fleurs en origami, fleurs et papillons mignons et créations pour le jardin : bonhommes et dames en pot.

EMDG

Bienvenue à Isabelle Demeure ! Notre nouvelle présidente a été élue suite à l'Assemblée Générale "embarquée" de l'association, le 6 avril 2021 (en visioconférence). Elle succède à Philippe Carvalho que nous remercions chaleureusement pour son implication lors de ses 3 années de mandat. Membre du bureau depuis de nombreuses années, vice-présidente depuis 2018, Isabelle est également maman d'élèves et danseuse à ses heures perdues (salsa, swing).

Enseignante en BTS, elle est engagée dans la vie associative "pour apporter sa pierre à l'édifice de l'EMDG", proposer de nouvelles idées et compétences et enrichir son réseau relationnel à travers les temps forts conviviaux de la vie du bureau de l'association et plus largement de l'école.

Le Conseil d'Administration a également été renouvelé, avec l'entrée de nouveaux membres dans l'association.

Plus d'infos sur www.emdg-guilers.org



Vie associative (suite)

Association Patriotique des Officiers-Mariniers & Veuves de GUILERS/BOHARS

Après plus de 11 ans à la tête de l'Association, Pascal MARIOLLE cède sa place de Président à Hervé CORDUAN.

Suite aux conditions sanitaires actuelles, les membres du bureau ont convenu par téléphone à l'unanimité le changement de président.

Volontaire et déjà très engagé au sein de l'association depuis 2014, Hervé CORDUAN prendra ses fonctions le lundi 3 mai 2021.

Sport

Amicale Laïque - Section Cyclo

Dimanche 2 mai circuit n°18 : G1 : départ 8 h, distance 109 km. G2 : départ 8 h, distance 91 km. G3 : départ 8 h 15, distance 62 km. Départ du complexe sportif Louis BALLARD. Par groupes de 6 personnes maximum.



Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h du jeudi au dimanche inclus. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30.

- Messe chaque jeudi à 9 h 15
- **Samedi 1^{er} mai** messe à 17 h 30 à Locmaria
- **Dimanche 2 mai** messe à 10 h 30 à Plouzané
- **Samedi 8 mai** messe à Guilers à 17 h 30
- **Dimanche 9 mai** messe à Plouzané à 10 h 30
- **Jeudi 13 mai** Ascension messe à Plouzané à 10 h 30

Divers

Perdus / Trouvé

Perdus : portefeuille, carte bancaire, chat noir avec un collier rouge, chat tigré et blanc avec un collier bleu. **Trouvé** : paire de lunettes enfant

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.

Climat décliné

Dans le cadre du cycle de conférences Climat décliné, le **18 mai** une conférence en ligne de Julien VIDAL est proposée : « Quels impacts ont réellement nos éco-gestes ? L'action individuelle a-t-elle du sens ? ».

Pour plus de renseignements : <http://www.energence.net/quels-impacts-ont-reellement-les-ecogestes-laction-individuelle-a-t-elle-du-sens/>

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Communauté Lesneven Sud de Bretagne

Quels impacts ont réellement nos éco-gestes ?
L'action individuelle a-t-elle du sens ?

CONFÉRENCE EN LIGNE - 18 MAI 2021
Julien VIDAL

CLIMAT décliné

SUR INSCRIPTION : WWW.ENERGENCE.NET